

Chômage régional

personnel qui serait nécessaire au Ministère si ses représentants devaient siéger à chaque conseil de direction des sociétés aidées par le MEER et participer aux nombreuses prises de décisions qui ont lieu au sein de ces sociétés partout dans le pays? La déclaration de l'honorable député est absolument idiote. Je suis également convaincu, en me reportant encore à son discours que la population du Nouveau-Brunswick sera flattée d'apprendre qu'il considère que toutes les déclarations émanant du Nouveau-Brunswick sont stupides. Du moins c'est ce qu'il a déclaré. Mais cette déclaration dénote probablement les piètres résultats que son parti recueille toujours aux élections du Nouveau-Brunswick.

Les députés de l'opposition ont déclaré à la Chambre que le ministre et son ministère ne prêtaient pas une oreille attentive aux conseils émanant des autorités provinciales et régionales. J'entends également refuter cette allégation, monsieur l'Orateur, car les antécédents en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick ne sont effectivement pas brillants. Lorsque le ministère a eu le malheur de tenir compte des conseils émanant de l'incompétente administration provinciale conservatrice de cette province, les conséquences en ont été fort regrettables. Je veux parler de Bricklin, de Brunswick Mills, de Fleming et Gibson, de Venus Electric, de Cirtex et d'une foule d'autres sociétés que l'on pourrait citer, et qui sont toutes constituées en corporations au niveau provincial.

En fait, Bricklin fut le dada de notre premier ministre et d'un affairiste venu des États-Unis. Que s'est-il passé? Eh bien, monsieur l'Orateur, 21 millions de fonds publics ont été littéralement engloutis dans cette affaire sans qu'il en reste aucune trace, si ce n'est une ou deux voitures d'un modèle qui ne se fait plus, dissimulées dans le garage de quelque ami politique de l'autre côté de la rivière, en face de Fredericton. Voilà le résultat des conseils que le MEER a acceptés en toute bonne foi de la province. Le ministère a été berné.

Brunswick Mills a été créé pour scier 100 millions de pieds de planches de bois. On a fait venir d'un autre coin du pays un prétendu expert pour diriger la scierie. Mais le bois en question n'est jamais arrivé à la scierie.

Le cas de Fleming et Gibson est un autre exemple précis qui prouve que le ministre des richesses naturelles du Nouveau-Brunswick n'a absolument aucune idée des ressources potentielles des forêts de sa province. On a créé une scierie, sous la direction d'une société qui, jusque-là, gérait bien ses affaires, pour scier 37 millions de pieds de planches de bois. Le ministère de l'Expansion économique régionale a immédiatement accepté d'aider cette société. Malheureusement, la scierie

[M. Dionne (Northumberland-Miramichi).]

n'a reçu qu'entre 12 et 15 millions de pieds de planches de bois à scier. Que s'est-il passé? La société a fait faillite et le MEER, bien entendu, a perdu son argent.

Les députés du parti conservateur d'en face ont dit et répété cet après-midi que le ministre n'écoute pas les autorités provinciales. Je tiens à lui dire qu'il ferait mieux de ne pas en écouter certaines autant qu'il l'a fait par le passé s'il ne veut pas que le ministère ne soit acculé à la faillite à cause des mauvais conseils qu'il reçoit. Ce n'est pas au ministre d'aller dans les forêts du Nouveau-Brunswick ou d'une autre province pour déterminer les richesses disponibles. Cette tâche incombe à la province. Et que fait la province qui est censée assumer cette responsabilité?

[Français]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! Comme il est 10 heures, il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre qu'en vertu des dispositions du paragraphe (11) de l'article 58 du Règlement, les délibérations relatives à la motion de l'honorable député d'Egmont (M. MacDonald) sont terminées.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES AFFAIRES URBAINES—GRANVILLE ISLAND, VANCOUVER—
L'AVENIR DE LA PROPRIÉTÉ ET LE MOTIF DES DÉPENSES

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'ai posé hier au ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet) une question concernant les dépenses effectuées par la Société centrale d'hypothèques et de logement dans la région connue sous le nom de Granville Island, dans la ville de Vancouver. J'ai demandé quel avenir le gouvernement fédéral réservait à cette propriété et dans quel but il se proposait de faire les dépenses envisagées. Je demandais donc deux renseignements précis en une seule question. Malheureusement, la réponse du ministre était vague. Il a en fait donné, selon son habitude, une réponse qui n'en est pas une, ce qui n'a pas étonné ceux d'entre nous qui commencent à le connaître. Il a déclaré qu'il s'agit d'un projet pilote qui a déjà donné d'excellents résultats et qui englobe une partie importante de Vancouver. Il a dit que ce projet était en cours depuis un certain nombre d'années et qu'il est sur le point d'être achevé.